

Initiatives ministérielles

J'espère que les députés d'en face ne rejeteront pas la possibilité qui nous est ici donnée d'instaurer l'équité salariale entre les équipages de la côte ouest et ceux de la côte est, parce que certains députés, dont le député d'Annapolis Valley—Hants et moi-même, luttent depuis des années pour l'obtenir. Depuis onze ans que je siège ici, j'ai soulevé cette question des centaines de fois. Enfin, nous arrivons à un point où la parité salariale est à portée de la main.

J'espère que les libéraux, en particulier le député de Dartmouth, et les néo-démocrates n'ont pas écarté cette possibilité, car ils devront en répondre aux équipages de navires. Ces derniers savent qu'ils ont décroché la parité salariale. S'ils la perdent, ils n'auront qu'à s'en prendre aux députés d'en face, comme le député de Dartmouth peut en témoigner.

Je dis aux équipages de navires de ne pas installer de piquets de grève devant mon bureau et de ne pas s'adresser à moi. Je leur ai déjà obtenu la parité salariale. Qu'ils aillent s'installer devant les bureaux des Libéraux. Qu'ils aillent à l'Alliance de la Fonction publique du Canada demander à Daryl Bean pourquoi il a renoncé en leur nom à la parité salariale lorsqu'on la lui offrait. C'était gagné pour eux mais Daryl Bean mais l'Alliance de la Fonction publique du Canada n'en ont pas voulu parce qu'ils souhaitaient retarder l'adoption de ce projet de loi. Ils voulaient passer pour des martyrs de la Chambre des communes. Ils voulaient que des navires restent coincés dans la voie maritime du Saint-Laurent. Ils ont regardé couler des navires sans broncher. Ils n'ont manifesté aucun émoi.

Nous aurions pu adopter ce projet de loi le 6 décembre. Si nous l'avions fait, ces navires poursuivraient aujourd'hui leur voyage, et les hommes seraient de retour au travail après avoir obtenu une bonne convention; mais ce n'est pas le cas, tout simplement à cause de la nature du processus législatif et de l'avarice des députés d'en face qui va de pair avec celle de l'Alliance de la Fonction publique du Canada. Ce sont des laquets de l'Alliance de la Fonction publique. Ils sont incapables de décider par eux-mêmes. Ils ont été incapables de prendre une décision dans l'intérêt de la population canadienne. Ils ont retardé l'adoption de ce projet de loi. Celui-ci va être adopté. Les gens vont retourner au travail avec une

convention juste, et ceux qui auront pâti du retard n'auront qu'à s'en prendre aux députés d'en face. Ce sont eux les coupables.

• (1250)

Mme Marlene Catterall (Ottawa-Ouest): Monsieur le Président, je vois qu'il ne me reste plus grand temps avant la pause, mais je voudrais répondre à certains commentaires du député d'en face.

Il a parlé de la situation que cette grève occasionne comme si elle était survenue le jour du débrayage. Or, il existe une réalité inéluctable au Canada: l'hiver arrive chaque année. Et l'eau gèle forcément chaque année également. La navigation devient alors difficile pendant cette saison et, tôt ou tard, il faut bien fermer la voie maritime du Saint-Laurent. Les affréteurs en sont conscients. Le gouvernement aussi très certainement. Les membres d'équipage qui ont débrayé n'ignorent certes pas ce problème non plus puisque ce sont eux qui naviguent sur ces eaux gelées pour ouvrir la voie au commerce maritime ainsi qu'au transport du grain, du pétrole, des produits chimiques et des approvisionnements essentiels aux localités du Saint-Laurent et des Grands Lacs.

Je suis complètement renversée d'entendre le député nous dire que cette situation est uniquement imputable aux travailleurs en grève. La vérité, c'est que le Saguenay gèle chaque année. Et que les brise-glace doivent le remonter et le descendre tout l'hiver. C'est la même chose chaque année. Et cela est vrai depuis la Confédération, et depuis que ce pays existe même si personne n'était là pour le voir.

Le député fait une affirmation que nous avons dénoncée à la chambre et au comité, et que je vais dénoncer encore une fois aujourd'hui. En dépit des propos du président du Conseil du Trésor et de faits inéluctables, le député essaie de façon insensée d'imputer la tragédie maritime à la grève et aux grévistes. Il abuse de son impunité parlementaire. C'est méprisable de sa part.

Le député sait que ces travailleurs sont intervenus immédiatement à cette occasion, comme ils l'ont fait chaque fois que des urgences sont survenues. Ils ont toujours réagi dans les délais normaux en cas d'urgence, voire lorsque l'état d'alerte était signalé.